

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU
MERCREDI 11 JUIN 2025

DÉLIBÉRATION
DU CONSEIL MUNICIPAL D'AIRE-SUR-LA-LYS
EN DATE DU 11 JUIN 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le **MERCREDI 11 JUIN** à 20H00, le Conseil Municipal d'AIRE-SUR-LA-LYS s'est réuni en la **salle des Mariages** sous la présidence de **Monsieur Jean-Claude DISSAUX, Maire**, par suite de la convocation en date du 03 juin 2025.

ÉTAIENT PRESENTS : M. DISSAUX Jean-Claude - Maire, Mmes WOZNY Florence, BAUDEQUIN Odile, MM. OBOEUF Gérard, WOJTKOWIAK David, BOULET Michel, LERMYTTE François - Maires-Adjoints, Mmes ALLOUCHERIE Françoise, DECRIEM Marie-Christine, ROUX Nathalie, BLONDEL Suzette, ALLAN Patricia, SUBTIL Vanessa, MM. FACON Jean-Noël, COMBE Jacques, CATTEZ François, HERNOUT Serge, AZELART Laurent, DONDAINE Pascal, MM. RYS Didier, DUBUISSON Frédéric, Mme CROWYN Véronique.

MEMBRES AYANT DONNÉ PROCURATION :

Mme CATTY Christine a donné procuration à M. DISSAUX Jean-Claude.

Mme VANDENBERGUE Séverine a donné procuration à Mme ALLOUCHERIE Françoise.

M. BOULET Guillaume a donné procuration à Mme BAUDEQUIN Odile.

M. HOUSSIN Romuald a donné procuration à M. BOULET Michel.

Mme BOULIER Amélie a donné procuration à Mme WOZNY Florence.

Mme PLANQUELLE Rachel a donné procuration à Mme BLONDEL Suzette.

Mme CHRETIEN Stéphanie a donné procuration à Mme CROWYN Véronique.

Secrétaire de séance : M. LERMYTTE François

Fin de la séance : 20h30

L'assemblée étant en nombre suffisant, il est fait l'exposé suivant :

OBJET : INSTALLATIONS CLASSÉES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT - DOSSIER D'ENREGISTREMENT SOUMIS À CONSULTATION DU PUBLIC - SOCIÉTÉ POLLET - DEMANDE D'EXPLOITATION D'UN ATELIER DE DÉCOUPE DE VIANDES - ZONE D'ACTIVITÉ SAINT-MARTIN À AIRE-SUR-LA-LYS - AVIS DU CONSEIL MUNICIPAL.

2025-06-N° 7

Monsieur le Préfet du Pas-de-Calais nous a fait connaître, par courrier en date du 07 mai 2025, reçu le 14 suivant, que la Société POLLET a déposé un dossier d'enregistrement soumis à consultation du public pour une demande d'exploitation d'un atelier de découpe de viandes sis zone d'activité Saint-Martin sur le territoire d'AIRE-SUR-LA-LYS.

En conséquence, ce dossier est tenu à disposition du public en Mairie d'AIRE-SUR-LA-LYS, Commune d'implantation du projet, du 02 juin 2025 au 02 juillet 2025 inclus.

Un registre, prévu pour recueillir les éventuelles observations du public pendant la période indiquée ci-dessus, est également tenu à la disposition du public en Mairie d'AIRE-SUR-LA-LYS. Les personnes intéressées peuvent aussi les adresser aux services préfectoraux par courrier ou par voie électronique à l'adresse suivante : « pref-consultation-publique@pas-de-calais.gouv.fr », avant la fin du délai de consultation.

L'avis du Conseil Municipal sur cette demande doit être exprimé et transmis dans les services préfectoraux au plus tard le 18 juillet 2025.

Le Conseil municipal,

Après avoir entendu le rapport de Madame Odile BAUDEQUIN - Maire-Adjointe ;

Et après en avoir délibéré,

DECIDE A L'UNANIMITE :

ARTICLE UNIQUE - D'EMETTRE un AVIS FAVORABLE sur ce projet.

Pour extrait conforme,
Le Maire,
Jean-Claude DISSAUX



MAIRIE D'AIRE-SUR-LA-LYS
Aire
sur la
Lys
PAS DE CALAIS